

Réunion publique du Conseil de quartier Porte des Lilas
9 avril 2015 - 19h30
Ecole élémentaire 59 rue de Romainville 75019 Paris

Réunion animée par **Aurélié SOLANS**, Déléguée du Maire pour le quartier Porte des Lilas.



ORDRE DU JOUR

- **Actualité du quartier : La rénovation du foyer de travailleurs migrants de la rue de Romainville a débuté. Point sur les travaux et le calendrier.** En présence d'**Adama DAOUDA-KOUADIO**, chargé des relations avec les foyers de travailleurs migrants ; de la Direction du logement et de l'habitat de la Ville de Paris ; du propriétaire du foyer, Emmaüs Habitat, et de l'association gestionnaire Coallia
- **Un nouveau Contrat Jeunesse pour le 19e : Quelles propositions pour la jeunesse dans notre arrondissement ?** En présence de **Gabriel GAU**, adjoint au Maire chargé de la jeunesse et de la vie étudiante
- **Le Budget Participatif : Quelles propositions pour notre quartier ?**

POINT SUR LES TRAVAUX ET LE CALENDRIER DE LA RENOVATION DU FOYER DE TRAVAILLEURS MIGRANTS DE LA RUE DE ROMAINVILLE

Adama DAOUDA-KOUADIO, chargé des relations avec les foyers de travailleurs migrants, rappelle que le foyer est un sujet important pour le quartier depuis de nombreuses années. Il explique que le foyer était insalubre et que les travaux sont effectués dans le cadre d'un plan de réhabilitation des foyers parisiens. Le foyer comprenait 2 à 3 lits par chambre, il sera transformé de manière à permettre à chaque résident d'avoir une chambre individuelle. Le foyer est maintenant fermé depuis 1 mois et les résidents sont accueillis sur d'autres sites mis à disposition par Coallia pour la durée des travaux.

Benoit HARENT, à la Direction du logement et de l'habitat de la Ville de Paris, explique que le projet est entré en phase opérationnelle. Il s'agit d'un gros projet car c'est une démolition / reconstruction de ce foyer. Le plan de réhabilitation est une politique parisienne depuis 2005, afin de transformer les foyers en résidences sociales. Certains ont été livrés, d'autres sont en travaux, d'autres ne sont pas encore financés. Les réhabilitations occasionnent une perte de capacité d'accueil, puisque chaque logement est individuel. Les personnes qui ne peuvent réintégrer le foyer sont orientées sur d'autres dispositifs, d'autres logements. Le foyer est actuellement vide de ses occupants, et l'église du fond de la parcelle a trouvé un site d'accueil temporaire boulevard Sérurier, et les travaux démarreront à l'été.

Jean-Pierre GARREAU, directeur Unité Territoriale chez Coallia, précise que les travaux devraient commencer rapidement, pour une durée de 24 mois. Ce sont des travaux très importants, car l'état du bâtiment impose de tout démolir pour tout reconstruire. Il s'agira de logements autonomes, avec un espace de vie collective.

Marc DAUFRESNE, architecte, précise que la résidence proprement dite comportera 153 logements individuels de 18 à 22m², avec salle de bain équipée d'une douche, d'un lavabo et de WC, ainsi que d'un coin cuisine et d'une partie chambre. Certains logements seront accessibles aux personnes à mobilité réduite. Par ailleurs, l'épicerie sociale associative existante sera maintenue, avec un accès direct sur la rue.

Aladjı KANOUTE, résident du foyer, indique que les résidents ont présenté des réclamations, pour obtenir une ou deux cuisines collectives, afin de répondre aux habitudes de vie des résidents, principalement d'origine sub-saharienne, ainsi que des salles polyvalentes.

Questions/Remarques

Quelle sera la hauteur de l'immeuble ?

Le bâtiment donnant sur la rue sera de 6 étages et le reste du bâti sera de 5 étages

Pourquoi faire 6 étages alors qu'il y en avait 8 auparavant et que vous manquez de place ?

Nous devons respecter le Plan Local d'Urbanisme, qui a évolué depuis la construction du bâtiment d'origine, et ne permet plus aujourd'hui de construire à une hauteur supérieure à 6 étages.

A quel moment la CCDA va-t-elle déménager effectivement, et quand les travaux commenceront-ils réellement ?

La CCDA s'installera boulevard Sérurier mi-juillet, après quelques travaux dans les locaux. Concernant le foyer, le marché avec l'entreprise de travaux va être signé courant avril. Il leur faudra ensuite faire les demandes d'autorisation d'emprise chantier sur la voirie, etc., pour lesquelles il faut compter environ 2 mois. De juillet à septembre, auront lieu les travaux de désamiantage, puis les travaux proprement dits débuteront et se poursuivront jusqu'à mai 2017.

Y'a-t-il une salle de prière ?

Il s'agit de logements, et l'état ne finance pas les salles de prière. En revanche, il y a une salle polyvalente, qui doit pouvoir accueillir diverses activités. Nous savons qu'elle sera aussi utilisée comme salle de culte, mais cela ne doit pas empêcher d'autres utilisations de la salle. Par ailleurs, il ne nous est pas possible de reconstruire autant d'espaces collectifs qu'auparavant, car la priorité est d'offrir un logement par personne. Il faut également laisser de l'espace à la CCDA, propriétaire d'une partie de la parcelle, et l'emprise n'est pas extensible.

J'ai reçu une convocation au tribunal dans le cadre des travaux, pourquoi ?

C'est une procédure normale dans le cadre d'une démolition/reconstruction. Il s'agit d'un référé préventif, destiné à vous protéger. Un expert passera dans chaque logement avant les travaux pour faire un état des lieux, au cas où une fissure ou un autre dommage serait provoqué par les travaux dans les immeubles attenants.

L'immeuble a été construit par Claude BERAUD, vainqueur du grand prix de Rome en 1942. Des photos ont-elles été prises pour préserver la mémoire du bâtiment ?

Le bâtiment a effectivement été relevé par un géomètre et un reportage de 300 à 400 photos permettra de garder la mémoire du lieu.

Il y a toujours du trafic devant l'immeuble, provoquant des nuisances pour le voisinage. Il s'agit de jeunes et non de résidents du foyer.

Coallia n'a pas les compétences pour intervenir sur la rue. Nous maintenons un gardiennage actuellement, pour éviter le squattage, et un maître-chien dans la cour arrière. Pour ce qui concerne la rue, il faut s'adresser à la police. Il faut savoir que la nouvelle construction s'alignera sur le bâti et sera résidentialisée et vidéosurveillée.

UN NOUVEAU CONTRAT JEUNESSE POUR LE 19^E : QUELLES PROPOSITIONS POUR LA JEUNESSE DANS NOTRE ARRONDISSEMENT ?

En présence de Gabriel GAU, adjoint au Maire chargé de la jeunesse et de la vie étudiante

Une démarche est en cours pour élaborer un Contrat Jeunesse d'Arrondissement (CJA). Le CJA est un texte voté par le Conseil d'Arrondissement et le Conseil de Paris. Il était renouvelé tous les 3 ans auparavant, et le sera désormais tous les 2 ans. Il s'agit d'une feuille de route de la Mairie du 19^{ème} et de tous les acteurs jeunesse de l'arrondissement. Jusqu'à présent, tous les arrondissements ne s'étaient pas dotés de CJA et la Mairie du 19^{ème} avait souhaité attendre la nouvelle mandature pour le mettre en place. C'est donc notre démarche actuellement. Nous avons fait le choix de prendre le temps de l'élaborer avec les jeunes et les acteurs jeunesse, en lien étroit avec les référents jeunesse de territoire. Nous avons constaté que lorsque nous sollicitons la parole de la jeunesse, elle arrive effectivement, et l'image d'une jeunesse passive, fréquemment véhiculée, a été contredite.

Nous avons mis en place plusieurs actions pour construire le CJA. Le 31 janvier, une après-midi de travail avec les jeunes a été animée par l'association Khorom, et un film a été réalisé par l'association Clichés Urbains. Nous sommes également allés rencontrer les jeunes, notamment dans les lycées. Au total, plus de 200 jeunes ont participé à ce travail avec le plus grand sérieux. Une soirée de restitution aura lieu le 6 mai prochain, au centre d'animation de la place des fêtes.

Plusieurs axes se dégagent, et en particulier la question du vivre ensemble. Les jeunes ont exprimé une forte demande de rencontres interquartier et il s'agit maintenant de les accompagner sans faire à leur place. Ce travail a également permis de mettre en lumière les questions d'emploi, d'insertion, de formation et de lutte contre le décrochage scolaire. A noter également la forte demande d'accès aux loisirs et au sport.

Le quartier Porte des Lilas ne possède pas d'équipement jeunesse, mais les associations sont nombreuses et les jeunes peuvent se rendre aux centres d'animation Place des Fêtes et Angèle Mercier qui sont proches, ainsi que sur le TEP de la porte des Lilas, sans compter les équipements situés sur le 20^{ème} arrondissement.

Questions/remarques

A quelle tranche d'âge vous adressez-vous ? Notre association Espoir Jeunesse Lilas travaille avec des jeunes de 6 à 16 ans, sur des activités culturelles, intergénérationnelles et de propreté.

La jeunesse institutionnelle concernait avant les 15-25 ans. Aujourd'hui le modèle est bouleversé et nous nous adressons aux 10-30 ans

Comment communiquez-vous avec les jeunes ?

C'est une question que nous nous posons, et nous mettons les acteurs jeunesse à contribution. Les jeunes utilisent beaucoup Facebook, par exemple, mais pour autant la page Facebook de la Mairie ne les touche pas du tout. Nous découvrons de nouveaux outils que nous n'avons pas l'habitude d'utiliser.

Si les délais de réalisation sont trop longs, les jeunes risquent de se décourager

Nous réfléchissons à l'effet déceptif et nous incitons les jeunes à garder la parole. Par ailleurs, nous sentons chez les plus jeunes un altruisme, qui s'estompe chez les plus âgés.

Il y a une cité universitaire internationale de l'autre côté de la porte des Lilas, il serait utile de les associer à la démarche, ils ont beaucoup de choses à apporter. Par ailleurs, les jeunes de l'arrondissement vont peu à la Cité des Sciences, il faudrait les y inciter.

Nous avons en effet une grande richesse dans l'arrondissement. La question de l'ancrage territorial des équipements est une question très importante, à laquelle nous travaillons.

Quelle place pour l'éducation dans le CJA ?

















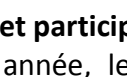

C'est l'un des axes principaux, auquel nous souhaitons associer les parents et l'ensemble des acteurs, afin de renforcer le partenariat. Mais l'éducation dépend de l'Etat, et nous ne pouvons pas imposer ce partenariat au niveau de l'arrondissement.

LE BUDGET PARTICIPATIF : QUELLES PROPOSITIONS POUR NOTRE QUARTIER ?

Mireille ROSSI et Michèle ENGLANDER, membres du groupe d'animation du Conseil de quartier Porte des Lilas, présentent le Budget Participatif.

Retour sur l'édition 2014 du budget participatif

- ✓ **Premier budget participatif de la Ville de Paris** (5% du budget d'investissement de la Ville).
- ✓ **15 projets soumis au vote** des Parisiens
- ✓ **9 projets lauréats**

1	DES JARDINS SUR LES MURS <i>Budget : 2 M€</i>		21 319 VOTES		271 VOTES
2	CULTIVER DANS LES ÉCOLES <i>Budget : 1 M€</i>		20 302 VOTES		282 VOTES
3	RECONQUÊTE URBAINE <i>Budget : 1,5 M€</i>		18 579 VOTES		159 VOTES
4	TRIER SES DÉCHETS AU PLUS PRÈS <i>Budget : 1 M€</i>		17 198 VOTES		215 VOTES
5	COWORKING ÉTUDIANTS-ENTREPRENEURS <i>Budget : 2 M€</i>		14 542 VOTES		143 VOTES
6	DES KIOSQUES POUR FAIRE LA FÊTE <i>Budget : 3,7 M€</i>		14 056 VOTES		180 VOTES
7	RENDRE LA RUE AUX ENFANTS <i>Budget : 1,5 M€</i>		13 140 VOTES		218 VOTES
8	SPORT URBAIN EN LIBERTÉ <i>Budget : 2 M€</i>		10 544 VOTES		142 VOTES
9	LES ŒUVRES D'ART INVESTISSENT LA RUE <i>Budget : 3 M€</i>		8 734 VOTES		89 VOTES

Les nouveautés de la 2e édition du budget participatif

- ✓ A partir de 2015, puis chaque année, les Parisiens sont eux-mêmes à l'initiative des projets d'investissement soumis au vote des Parisiens, dans le cadre du budget participatif
- ✓ A partir de 2015, en plus du budget participatif parisien, les mairies d'arrondissement ont le choix de mettre en place un budget participatif d'arrondissement : 3 millions d'euros pour le 19^{ème}.

Du 15 janvier au 15 mars 2015 les Parisiens ont pu proposer des idées et projets d'investissement. La plateforme « Madame la Maire j'ai une idée » a recueilli :

- ✓ 5115 propositions d'idées ou de projets au niveau de Paris
- ✓ 288 propositions au niveau du 19e arrondissement
- ✓ 5 propositions au niveau de notre quartier Porte des Lilas

Exemple de projets soumis pour le 19^{ème} :

- ✓ Piétonniser la rue Eugène Jumin
- ✓ Parcours sportif Rosa Parks
- ✓ Piscine en plein air le long du Canal de l'Ourcq
- ✓ Fusionner la ligne 3bis et la ligne 7bis
- ✓ Ré-aménager le terre plein de l'Avenue Flandre

Propositions pour le quartier Porte des Lilas

- ✓ Des jeux pour enfants devant l'Hôpital Robert Debré
- ✓ Indicateur de pollution sur les stades proches du périphérique
- ✓ Végétalisation du quartier Porte des Lilas
- ✓ Mettre 2 plaques de rue dans le nouveau secteur Porte des Lilas
- ✓ Réaménagement de la rue de Belleville

Le vote des projets aura lieu du 10 au 20 septembre 2015. Dès le lendemain, il sera possible de soumettre de nouveaux projets pour l'édition 2016 et il est d'ores et déjà possible de penser aux idées ou projets à proposer. Le conseil de quartier de la Porte des Lilas souhaite que les habitants proposent leurs idées d'amélioration et les invite à prendre contact avec le groupe d'animation afin d'élaborer ensemble des propositions.

QUESTION DIVERSES

Aurélien SOLANS rappelle que Sophie Minday, adjointe au Maire en charge de la propreté était venue présenter le fonctionnement de la propreté à Paris et dans le 19^{ème}. Elle avait convié les habitants à une marche exploratoire avec le service de la propreté du 19^{ème} afin d'identifier les points noirs et redéployer le passage des agents selon les besoins réels.

La marche aura lieu **samedi 6 juin à 10h**. Le point de départ est au **métro Porte des Lilas**.

Bureau des Conseils de quartier
01 44 52 29 62 / 01 44 52 29 85
5/7 place Armand Carrel – 75019 Paris
www.mairie19.paris.fr

